

# L'ÉVALUATION DES AVANTAGES EN NATURE EN PAIE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier la réglementation applicable aux avantages en nature
- Appliquer la législation relative aux avantages en nature
- Savoir contrôler les évaluations des avantages en nature mises en place.

## PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

### Praticiens de la paie :

- Services comptables et financiers.

### Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

**Pré-requis :** Traiter la paie au quotidien. Une évaluation des pré-requis sera réalisée avant l'entrée en formation.

### Niveau :

Professionnel  Avancé  Expert

## MODALITÉS

### Intervenant :

Spécialiste en droit social, inspecteur URSSAF (intervient avec impartialité et neutralité).

### Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

### Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

**TARIFS**  
par personne



**1 JOUR**  
**7 heures**



Formation intra

Sur devis uniquement

## IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS AVANTAGES EN NATURE EN VERTU DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

- L'avantage en nature véhicule
- L'avantage en nature logement
- L'avantage en nature nourriture
- Avantages en nature relatifs à la pratique du sport en entreprise :
  - Les outils issus des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)
- Les réductions tarifaires sur les produits réalisés ou vendus par l'entreprise

## ÉVALUER CORRECTEMENT LES AVANTAGES EN NATURE DANS LE BULLETIN DE PAIE DU SALARIÉ CONCERNÉ

- Traitement social d'un avantage en nature :
  - Distinguer et appliquer la bonne règle d'évaluation entre frais réels ou forfait
- Traiter le cas particulier des dirigeants d'entreprise.

Scannez pour choisir votre session de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90